



Le pré-bois :

une sylviculture favorable
aux cervidés qui diminue
les risques de dégât de gibier



Participation Financière :
Région Lorraine



Fédération régionale
des chasseurs



Dans le cadre d'une action
soutenue par :
Interreg proholz (Europe)

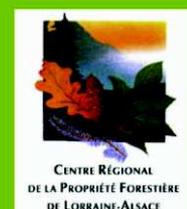


Les jeunes peuplements forestiers, souvent fermés, sont fréquentés en journée par le cerf qui s'y sent en sécurité. Généralement pauvres en nourriture, ils n'offrent pas aux animaux les aliments dont ils ont besoin durant cette phase diurne. On pense que l'écorçage dans ces peuplements résulte en partie de cette carence. De plus après la tempête du 26 décembre 1999, dans certains secteurs de Lorraine de grosses surfaces récemment reconstituées ressembleront à ce type de peuplements accueillants mais pauvres en nourriture pour la faune sauvage. Si on ne prend pas suffisamment en compte cette donnée dans les premiers travaux sylvicoles, les risques de dégâts d'écorçage seront alors importants.

Le pré-bois est le résultat d'un dépressage énergétique, il peut en pratiquant une sylviculture dynamique favorable à la croissance des arbres, contribuer à améliorer les capacités alimentaires des jeunes peuplements. Il devrait diminuer les risques d'écorçage sur ces peuplements voire sur le massif avoisinant. Le pré-bois ou « dépressage faune sauvage » est un acte sylvicole à double vocation qui contribue à une gestion forestière durable.

Quelle végétation est recherchée par les cerfs ? Où installer ces pré-bois ? Comment effectuer les travaux ? Combien d'arbres laisser à l'hectare ? Autant de questions auxquelles cette fiche va tenter de répondre.

Conception :
Groupe sylviculture
et grande faune du CRPF



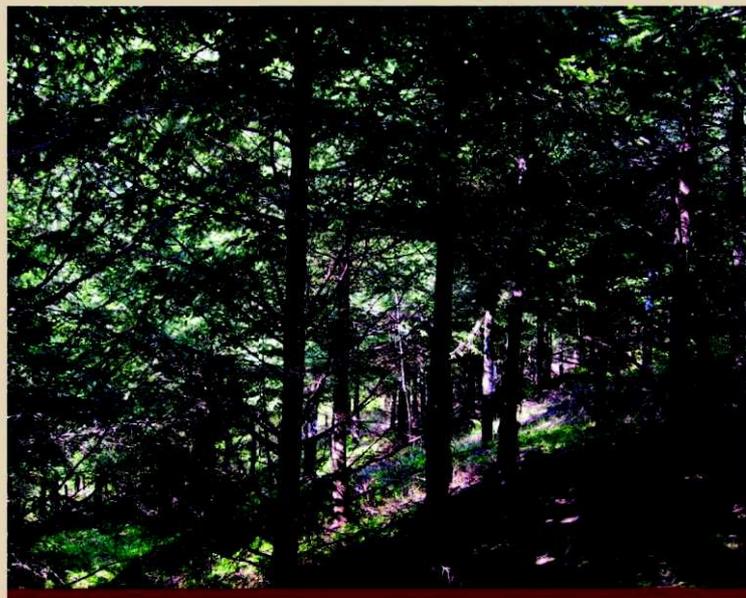
41 avenue du Gal de Gaulle
57050 Ban Saint-Martin
tél : 03 87 31 18 42
fax : 03 87 30 66 36
mél : lorrainealsace@crpf.fr

1 Le dépressage c'est quoi ?



Le dépressage est une opération visant à réduire la densité des jeunes peuplements en favorisant des tiges de qualité. Cette intervention vise à favoriser leur croissance et leur stabilité individuelle face aux aléas climatiques (vent, neige lourde,...). Ces arbres dits « d'avenir » sont désignés et constitueront le peuplement final.

On dépresse les peuplements quand ils mesurent entre 6 et 14 m de haut. En effet, il faut savoir que lorsque l'on plante 1600 douglas par exemple à l'hectare, c'est pour ne récolter que 250 tiges adultes 50 ans plus tard. Plus le peuplement est dense, plus il faut intervenir de façon précoce pour préserver la stabilité et l'intégrité des plus belles tiges. En règle générale, les arbres coupés sont de trop faible diamètre pour être commercialisés et ils sont abandonnés sur le parterre de la coupe après démantèlement.



Peuplement dépressé classiquement en plein

2 Le pré-bois : mode d'emploi



Selon les dernières études réalisées par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) les cerfs passent 20% de leur temps le jour à s'alimenter dans les jeunes peuplements où ils sont réfugiés. Que recherchent-ils comme nourriture ?

De quoi se nourrit un cerf ?

L'alimentation du cerf comprend 1/3 de végétation herbacée, consommée surtout au printemps et en été, et presque 2/3 d'éléments ligneux et sous ligneux (ronce et myrtille) complétée par environ 5% de graines et fruits (glands, marrons, châtaignes).

Celle du chevreuil comprend un peu moins de végétation herbacée, mais plus de ligneux et surtout la ronce.

La ronce est très consommée par les deux espèces, sa présence en hiver joue un rôle prépondérant dans leur alimentation et dans la prévention des dégâts forestiers.

Pour les ligneux, ils préféreront : le Saule puis le Noisetier, le Charme, le Frêne, l'Erable et enfin le Chêne. Le Hêtre est consommé en dernier lieu. Pour les résineux, le Sapin dès son apparition est consommé par le chevreuil alors que l'Epicéa et le Pin sylvestre sont préférés par le cerf à la Petite Pierre dans le massif vosgien.

Comment s'y prendre ?

Créer un pré-bois consiste à dépresser plus fortement des zones sélectionnées pour leur quiétude et leur capacité à fournir un recru intéressant. Ce travail est à réaliser au sein de vos peuplements de 6 à 12 m de haut pour ramener par exemple le nombre de tiges à 300 - 400 tiges/ha pour les plantations résineuses. Cette intervention doit permettre à la lumière d'arriver suffisamment au sol pour favoriser l'apparition d'une végétation appétante pour le gibier. Un élagage de pénétration d'une hauteur de deux mètres est réalisé. Il favorise l'ouverture du peuplement, mais également la qualité des bois. En effet ces branches en présence d'une forte lumière pourraient se développer vigoureusement.

Comme dans un travail classique, les bois abattus sont démantelés, mais ils sont également mis sommairement en andins pour laisser le maximum de sol libre à la croissance des plantes.



Dégâts d'écorçage sur Douglas dûs au cerf

Tableau comparatif d'un dépressage classique et d'un dépressage faune sauvage

	Dépressage classique	Dépressage faune sauvage
Surface travaillée	En plein ou alors détournement des arbres d'avenir	Îlots de 30 à 50 ares en maintenant des bordures de chemin dense donc non travaillées
Cloisonnements	A ouvrir de suite ou lors de la première éclaircie.	A ouvrir de suite ou lors de la première éclaircie.
Densité après dépressage	600 à 1000 ¹	300 à 800 ¹
Hauteur du peuplement	6 à 12 m	6 à 12 m
Rémanents	Abandonnés en l'état	Mis en tas pour dégager le sol
Autres interventions	Elagage selon l'essence et les objectifs de production	Elagage de pénétration et protection éventuelle des arbres d'avenir contre l'écorçage.

¹= le haut de la fourchette concerne des régénérations naturelles (Chêne, Hêtre, Feuillus divers) où il est souvent préférable d'atteindre une densité basse en deux interventions pour ne pas déstabiliser le peuplement. On pourra ainsi conserver plus de tiges après la première intervention.

Combien ça coûte ?

Le prix augmente avec la hauteur du peuplement et la densité d'arbres à couper.
Pour l'instant en l'absence de valorisation en bois énergie le prix de revient par hectare constaté en 2005 varie de 800 € à exceptionnellement 2000 € par hectare travaillé dans les cas les plus défavorables.

3 Quelques recommandations pour l'implantation de pré-bois :

Les travaux sont à mettre en œuvre plutôt sur les zones à cerfs et sur des peuplements feuillus et résineux en respectant les points suivants :

- Les peuplements auront une hauteur dominante inférieure à 12 m (au-dessus, risque de chablis en raison de l'intervention énergétique) et connus pour être particulièrement appréciés pour le refuge diurne. Ce type de travaux est à réserver aux peuplements suffisamment stables.
- L'implantation des pré-bois se fera à l'écart des chemins pour préserver la quiétude de ces lieux.
- Dans ce même esprit ne pas pratiquer de chasse à l'affut dans ces zones donc pas de tir à partir de miradors.
- Préférer l'exposition sud, plus recherchée par les cerfs en hiver.
- Implanter les pré-bois préférentiellement dans les endroits à sol plus riche, susceptibles de produire de la ronce particulièrement recherchée.
- Pour les résineux, il est impératif de faire les travaux en automne pour éviter d'augmenter les risques d'attaque de scolytes au printemps.



Apparition de ronce dans un pré-bois

Votre contact pour tout conseil